



## Séance du conseil d'administration du CGDIS du 19 décembre 2024

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 1 adaptation de poste, 1 engagement, 2 mutations internes, 4 départs, 8 avancements et promotions, 3 changements de carrière, 6 attributions de primes, la nomination de commissions d'examen, 2 changements du taux d'occupation, 8 réductions de la période d'initiation, 1 demande d'autorisation d'activités accessoires ainsi que la nomination d'observateurs pour des examens concours.

Le conseil d'administration a décidé de saisir le commissaire du Gouvernement aux affaires disciplinaires quant à un dossier concernant un pompier professionnel.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Saeul	Chef CIS
Saeul	Chef CIS adjoint

  

Service	Fonction
Gestion du personnel	Chef de service

Ainsi que la nomination :

CIS	Fonction
Mersch	Chef de CIS

  

Département	Fonction
Formation spécialisée	Chef de département

  

Service	Fonction
Organisation opérationnelle des risques particuliers et des crises	Chef de service

Des **transferts budgétaires** ont été approuvés.

Vu l'attribution de nouveaux locaux pour le **CIS Moutfort**, le contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles, à conclure avec l'administration communale de Bous-Waldbredimus est approuvé.

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal du 18 septembre 2018 déterminant les grades fonctionnels, tenues, insignes et attributs des personnels du CGDIS, le conseil d'administration a approuvé **la procédure d'attribution de grades et titres honorifiques**.

Les changements apportés au **registre des signatures financières**, suite à des changements au cadre du personnel, sont approuvés.

La démission de deux membres de la **Commission consultative en matière de prévention d'incendie** a été approuvée.

Aux fins de disposer de suffisamment de médecins pour assurer une garde de directeur des secours médicaux 7/7j, 24/24h, le conseil d'administration approuve la signature d'un **contrat de prestation de service**.

Le CGDIS est autorisé par le conseil d'administration d'accepter deux **dons**, pour les besoins de formation de l'INFS.

Suite à une réunion évaluant la mise en œuvre du **protocole d'exécution local** conclu entre le CGDIS et le SDIS 57, des adaptations à ce dernier sont approuvées par le conseil d'administration.

Lors de l'acquisition du terrain pour les besoins du CALT Mersch, le propriétaire précédent avait loué une partie à une société privée. Il est décidé maintenir cette relation et de signer un **contrat de bail**.

Vu le fait que LU-Alert vise sur une alerte multi-canaux, y incluant les sirènes, un **projet de gestion** est présenté.

Dans le cadre des programmes de travail **INTERREG**, deux projets d'acquisition sont présentés :

- l'acquisition, en collaboration avec nos partenaires de la Rhénanie-Palatinat, d'un bateau incendie/sauvetage, pour intervenir en cas de besoin sur la Moselle ;
- le développement d'une plateforme de travail pour les différents projets menés au niveau de la Grande Région.